

Urgence, un toit !

Logement trop cher !

Rappel de la loi :

Article L345-2-2 Code de l'Action Sociale et des Familles

Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence.

Hausse des inégalités

La France compte plus de 8 millions de pauvres. Années après années ce chiffre s'accroît.

D'après le rapport de la Fondation Abbé Pierre 3 millions 850 mille personnes sont mal-logés ou sans-abri.

84% des Français jugent insuffisante l'action des responsables politiques en matière de logement.

56% des Français ont peur de se retrouver un jour SDF.

Hausse des expulsions

106 938 décisions de justice prononçant des expulsions locatives en 2009. Depuis ce chiffre n'a fait que largement progresser, du fait des procédures accélérées par la Loi Boutin.

Politiques publiques régressives

Depuis 2009 l'Etat rend obligatoire la mise en vente de 1% du patrimoine des bailleurs sociaux.

Les subventions d'Etat étaient de 1 milliard, il y a 10 ans. Elles sont passées en 2011 à 200 millions d'euros.

Les allocations logement ont baissées de 240 millions d'euros entre 2010 et 2011.

Belle parole, belle promesse ! La promesse du candidat Sarkozy (2006) de ne plus laisser une seule personne à la rue est restée lettre morte. Pire l'Etat ignore délibérément les lois protégeant les plus vulnérables, piétine et démantèle le travail social et ses missions d'intérêt général. Il s'ingénie à faire des HLM une marchandise, à soutenir les spéculateurs immobiliers, favorisant la cherté du logement, des loyers et du foncier.

Logement trop cher ! Jamais les loyers et les prix de l'immobilier n'ont été aussi chers. Résultat, des milliers de familles et de personnes sont aujourd'hui à la rue, menacées d'expulsion, ou ne savent plus comment ils vont payer à la fin du mois leurs loyers ou leurs traites. Depuis 12 ans, les loyers ont augmenté de 42%, les prix de l'immobilier ont plus que doublé. La rigueur est là, sur le dos des sans abri, des locataires modestes, des mal-logés en attente d'un HLM.

Réduction des aides et cadeaux fiscaux ! Le gouvernement réduit considérablement les aides à la construction de logements sociaux, ainsi que les allocations logement, mais n'hésite pas à renforcer les cadeaux fiscaux aux plus riches

MOBILISATION

En raison des manques criants et chroniques de moyens pour l'urgence sociale et du non respect des lois, nous appelons à une mobilisation pour défendre le droit inconditionnel à l'hébergement d'urgence et le droit au logement.

Nous, organisations de mal-logés et sans-abri, associations de défense des droits, syndicats de salariés, collectifs d'associations, laissés pour compte réclamons :

- **La mise en œuvre du droit à un accueil inconditionnel de toute personne sans abri, le déblocage des moyens budgétaires suffisants pour atteindre cet objectif, en attente de relogement.**
- **Le relogement de tous les prioritaires DALO, un programme de mobilisation des logements et locaux vides, l'application de la loi de réquisition, l'hébergement de toutes personnes à la rue.**
- **L'abrogation des lois et mesures qui précarisent les locataires et dilapident le patrimoine du logement social.**
- **La baisse des loyers privés de 20% et HLM de 10%, la taxation de la spéculation et l'arrêt des expulsions.**
- **Une vraie régulation des loyers, de l'immobilier et du foncier pour rendre le logement accessible à tous, la réalisation massive de logements véritablement sociaux, et l'abandon de toutes mesures de marchandisation des HLM.**

Urgence, un toit !

Logement trop cher !

La situation en Maine et Loire

Des chiffres en Maine et Loire :

Des personnes à la rue et des logements vides.

40% des logements sont vides sur le quartier Verneau. Des travaux de réaménagement doivent avoir lieu entre 2012 et 2017. Ces logements vides peuvent servir d'hébergement momentané aux plus démunis !

L'Etat se désengage du logement social en Pays de Loire : moins 36% en passant d'une dotation de 21,5 M € en 2009 à 13.5 M€ en 2010

crise économique :

17693 demandes de logements sociaux, dont plus de 25% ont un délai, anormalement long (plus de 18 mois) beaucoup pourraient prétendre à un dossier DALO (Droit Au Logement Opposable).

85% de la population peut prétendre à un logement social

66% de la population touche le SMIC ou en dessous.

36% des demandeurs disposent de moins de 1000€ de ressources par mois.

Des vrais logements sociaux : Il faudrait construire plus de 3000 logements typiquement sociaux sur le Maine et Loire !

Nous réclamons :

Des actes, pas des paroles !

Depuis 2008, les effets de la crise économique se sont faits durement ressentir sur le Maine et Loire. Notre département n'a pas été épargné, bien au contraire. De nombreuses entreprises ont licencié du fait de leur fermeture ou leur restriction d'activité. Le chômage a gravement atteint notre département. Beaucoup de demandeurs d'emplois sont arrivés en fin de droit. De nombreux ménages sont en difficulté financière. Nous avons vu une hausse très nette des dossiers de surendettement. Les dossiers FSL (Fond de Solidarité Logement) se sont multipliés pour le maintien des personnes dans leurs logements ou pour le maintien des fluides (Electricité, Gaz, Eau).

L'augmentation des loyers va encore aggraver la situation des ménages. Elle sera de 1.37% à 1.9% sans les charges pour 2012.

Les logements qui sont rénovés par le Plan de Rénovation Urbain subissent aussi des hausses de loyers importantes. Le bouclier d'aide au plus défavorisés mis en place la Mairie d'Angers est limité dans le temps. Les loyers ont augmenté de 44% en 10 ans, mais pas les revenus !

La douceur angevine n'est plus d'actualité pour les précaires.

Tous les acteurs du travail social sur le Maine et Loire sont débordés. Il manque des places et des moyens dans les centres d'hébergement. Le nombre de personnes sans abri progresse, les budgets stagnent ou diminuent. La période des grands froids arrive, nous ne pouvons accepter que des êtres humains dorment à la rue.

Nous appelons les angevins à se mobiliser à nos côtés, afin que nos justes revendications soient enfin entendues

N'oublions pas : l'union fait la force !

Premiers Signataires du Maine et Loire : DAL 49 (Droit Au Logement 49), Les Francas, L.D.H. (Ligue des Droits de l'Homme), Collectif 49 des Droits de l'Enfant, Soleils 49, U.D CGT, Sud Santé Sociaux, Sud éducatif 49, Solidaires 49, NPA49, FASE.